

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

Commission des Féminines

REUNION DU 17/04/2024 – PV N°28

Présidente : Annick COUEFFEC

Présents : Manon ALLIEU, François BARZIC, Patricia BREUX, Charles PLANAS

Excusés : Jean-Pierre COUCHEZ, Laura GONCALVEZ, Pierre PERU

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

• *Compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'éthique sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif des appels qui pourraient être interjetés contre ses décisions, qui sont susceptibles de recours dans les formes et délais prescrits par l'article 190 des RG de la FFF.*

- Traitement des affaires courantes.
- Préparation de la Fête du Foot Féminin et de la Journée Sport Adapté.

DEMANDE DE REPORT DE MATCH

▪ Vu la demande de l'entente AFC – ST NAZAIRE (mail du 15/04/24), sollicitant le report du match Féminines à 8 D1 HAUT VALLESPIR / AFC – ST NAZAIRE N°27217022 du 21/01/24 au 12/05/24 (entre les deux dernières journées du championnat des 05 et 26/05/24). Vu le classement de la Poule, vu la décision de la Commission des Règlements et Contentieux en date du 10/04/24 (OFFICIEL 66 N°33).

► La Commission, pour des raisons d'Ethique Sportive, dit que cette rencontre, si les deux clubs sont toujours d'accord, devra se jouer le 01/05/24.

AMENDE

FC LATOUR BAS ELNE : **60€** - forfait d'équipe pour la Finale du Festival Foot U13 Pitch Filles du 20/04/24 à BRAM.

La Présidente
Annick COUEFFEC

